

CE COMMUNIQUE N'EST PAS DESTINÉ POUR ÊTRE PUBLIÉ OU DIFFUSÉ DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DANS OU VERS LES ÉTATS-UNIS, L' AUSTRALIE, LE CANADA, LE JAPON OU L' AFRIQUE DU SUD.

Placement accéléré réussi d'un bloc de 35% d'actions Intervest Offices & Warehouses

Anvers, le 17 juin 2015

Intervest Offices & Warehouses s.a. a été informé que NSI s.a. ("NSI") a vendu 5.680.000 actions Intervest Offices & Warehouses, ou 35% du capital de la société, par un placement privé réussi au moyen d'un accelerated bookbuild. Les actions ont été placées auprès d'une large base d'investisseurs belges et internationaux, à un prix de € 19,50 par action.

Cette transaction cadre avec la décision stratégique de NSI de se concentrer sur des opportunités d'investissement sur le marché des bureaux néerlandais.

Après cette opération NSI conserve 2.476.241 actions Intervest Offices & Warehouses (15,2%) et reste représentée au sein du conseil d'administration. Dans le cadre du placement privé la participation de Belfius Insurance s'élève à 10,3%.

"La plus large base d'actionnaires, reposant sur plusieurs actionnaires de référence, nous offre un meilleur accès au marché des capitaux et augmente la liquidité de notre action, ce qui nous réjouit particulièrement" déclare Jean-Paul Sols, CEO, Intervest Offices & Warehouses. "Nous pouvons ainsi continuer à développer la société et à agrandir la proportion d'immobilier logistique dans le portefeuille", ajoute-t-il.

Le négoce des actions Intervest Offices & Warehouses sur Euronext Brussels sera repris demain matin, jeudi 18 juin 2015.

Au sujet de Intervest Offices & Warehouses. Intervest Offices & Warehouses, fondée en 1996, est une société immobilière réglementée publique (SIR) dont les actions sont cotées sur Euronext Brussels (INTO) depuis 1999. Intervest Offices & Warehouses investit en Belgique dans des immeubles de bureaux et propriétés logistiques de première qualité, loués à des locataires de premier ordre. Les biens immobiliers dans lesquels il est investi sont principalement des immeubles modernes, situés à des emplacements stratégiques en dehors du centre des villes. La partie se rapportant aux bureaux dans le portefeuille immobilier est concentrée sur l'axe Anvers - Malines - Bruxelles; la partie logistique sur l'axe Anvers - Bruxelles et Anvers - Liège. Intervest Offices & Warehouses se distingue lors de la location d'espaces de bureaux par l'offre de 'solutions clé en main', une solution globale comprenant les plans, l'aménagement, la coordination des travaux et le suivi budgétaire.

Pour plus d'informations veuillez contacter:

Intervest Offices & Warehouses SA, société immobilière réglementée de droit Belge,
Jean-Paul Sols - CEO ou Inge Tas - CFO, T: + 32 3 287 67 87, www.intervest.be

INFORMATION IMPORTANTE

Ce communiqué est uniquement à titre indicatif et ne constitue pas une offre de vendre ou une invitation à souscrire des titres, et il ne sera procédé à aucune vente des titres visés dans ce communiqué dans toute juridiction où pareille offre, invitation ou vente serait illégale avant son enregistrement, en cas d'exemption d'enregistrement ou de restrictions conformément au droit relatif aux valeurs mobilières applicable dans cette juridiction, ou à toute personne ou entité à laquelle il serait illégal de faire pareil offre.

Ce document et l'information qu'il contient ne sont pas destinés à être distribués aux ou dans les Etats-Unis d'Amérique (y compris ses territoires et possessions, tout état des Etats-Unis et le District de Columbia) (les "Etats-Unis"). Le présent document ne constitue pas, ou ne fait pas partie d'une offre en vente ou une invitation à souscrire des titres aux Etats-Unis. Les titres n'ont pas fait et ne feront pas l'objet d'un enregistrement dans le cadre de l'U.S. Securities Act de 1933 (le "Securities Act"), et ne peuvent être proposés ni vendus aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou d'une exemption d'enregistrement applicable aux obligations d'enregistrement en vertu du Securities Act. Aucune offre publique des titres n'est faite aux Etats-Unis.

Au sein de l'Espace Economique Européen ce communiqué est uniquement adressé à et dirigé vers des investisseurs qualifiés au sens de la Directive 2003/71/CE (tel qu'amendée, et conjointement avec toutes mesures de mise en œuvre dans tout Etat Membre, la "Directive Prospectus") ("Investisseurs Qualifiés").

En outre, au Royaume-Uni, ce communiqué est uniquement dirigé vers et ne peut être distribué qu'à des Investisseurs Qualifiés qui sont (i) des personnes ayant une expérience professionnelle en matière d'investissements visés par l'Article 19(5) du Financial Services and Markets Act (Financial Promotion) Order 2005, tel qu'amendé ("l'Ordre") ou (ii) des personnes fortunées visées par l'Article 49(2) (a) à (d) de l'Ordre et (iii) vers d'autres personnes à qui ce communiqué peut légalement être communiqué (toutes ces personnes étant conjointement appelées "Personnes Concernées"). Les titres dont question dans ce communiqué sont uniquement disponibles pour les Personnes Concernées et toute invitation, offre ou convention de souscription, d'achat ou d'acquérir d'une autre manière ces titres ne sera conclue qu'avec des Personnes Concernées. Il est déconseillé à toute personne autre qu'une Personne Concernée d'agir ou de se fonder sur le présent communiqué ou sur une partie de son contenu.